FRC 3. f 21245B

Case
Folio
FRC
26904

COPIE de la Lettre écrite par M. Delessart, Miniſtre des Finances, à MM. du Directoire & Procureur-Général-Syndic du Département de Rhône & Loire.

Paris, le premier Mars 1791.

On vient de s'appercevoir, Messieurs, qu'il s'eſt gliſſé une erreur dans l'Article VI de la Loi du 25 Décembre dernier, concernant la pourſuite des délits commis dans les bois. Cette erreur conſiſte dans le mot *ſans*, qui a été mis au lieu de *ſauf*; je vous prie de la faire rectifier de maniere qu'on liſe, *ſauf la prévention de l'Accuſateur public*. Vous voudrez bien auſſi faire faire la même correction par les Diſtricts & Municipalités auxquels cette Loi a été adreſſée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, DELESSART.

Pour copie collationnée,
Focard, Secretaire-Général.

THE NEWBERRY LIBRARY

fL